

● DE L'ARMOR À L'ARGOAT ●

**Guingamp**  
**Paimpol**  
AGGLOMÉRATION

# SCHÉMA INTERCOMMUNAL DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE



*Guingamp*  
*Paimpol*

AGGLOMÉRATION

SERVICE TOURISME CULTURE SPA

# LES OBJECTIFS ET ENJEUX

## Faire de la destination Guingamp-Baie de Paimpol un territoire d'excellence en matière de randonnée pédestre

- Faire découvrir des espaces naturels sensibles
- Contribuer au développement socio-économique du territoire (réinsertion sociale – santé publique)
- Développer et renforcer l'offre qualitative d'itinéraires
- Créer un maillage cohérent avec des connexions entre itinéraires
- Susciter la marche à pied comme mode de déplacement
- Favoriser un cadre de vie convivial et attractif
- Proposer sur le territoire une activité de loisirs accessible à tous
- Inciter à la découverte de la diversité du patrimoine naturels, architecturaux et urbains

# PLAN

## Introduction:

	Contexte National .....	P.4
	Contexte Régional .....	P.6-8
	Contexte Départemental .....	P.9
1.	Etat des lieux du mode de gestion de la randonnée pédestre.....	P.10-24
2.	Diagnostic .....	P.25-26
3.	Préconisations pour un mode de gestion optimale de la randonnée pédestre .....	P.27-38
4.	Calendrier prévisionnel .....	P.39-40
5.	Annexes .....	p41-48
	.....	P.22



# LE CONTEXTE NATIONAL



## La randonnée pédestre à l'échelle nationale en quelques chiffres :

- Un réseau de plus de 100 000 km de sentiers de Grande Randonnée
- 85 000 km d'itinéraires de promenades et randonnées mythiques à forte notoriété internationale
- Première activité sportive pratiquée par des Français en vacances (21 millions de séjours - soit 9% des séjours des Français)
- Une activité de plus en plus pratiquée (+25% par rapport à 2007)

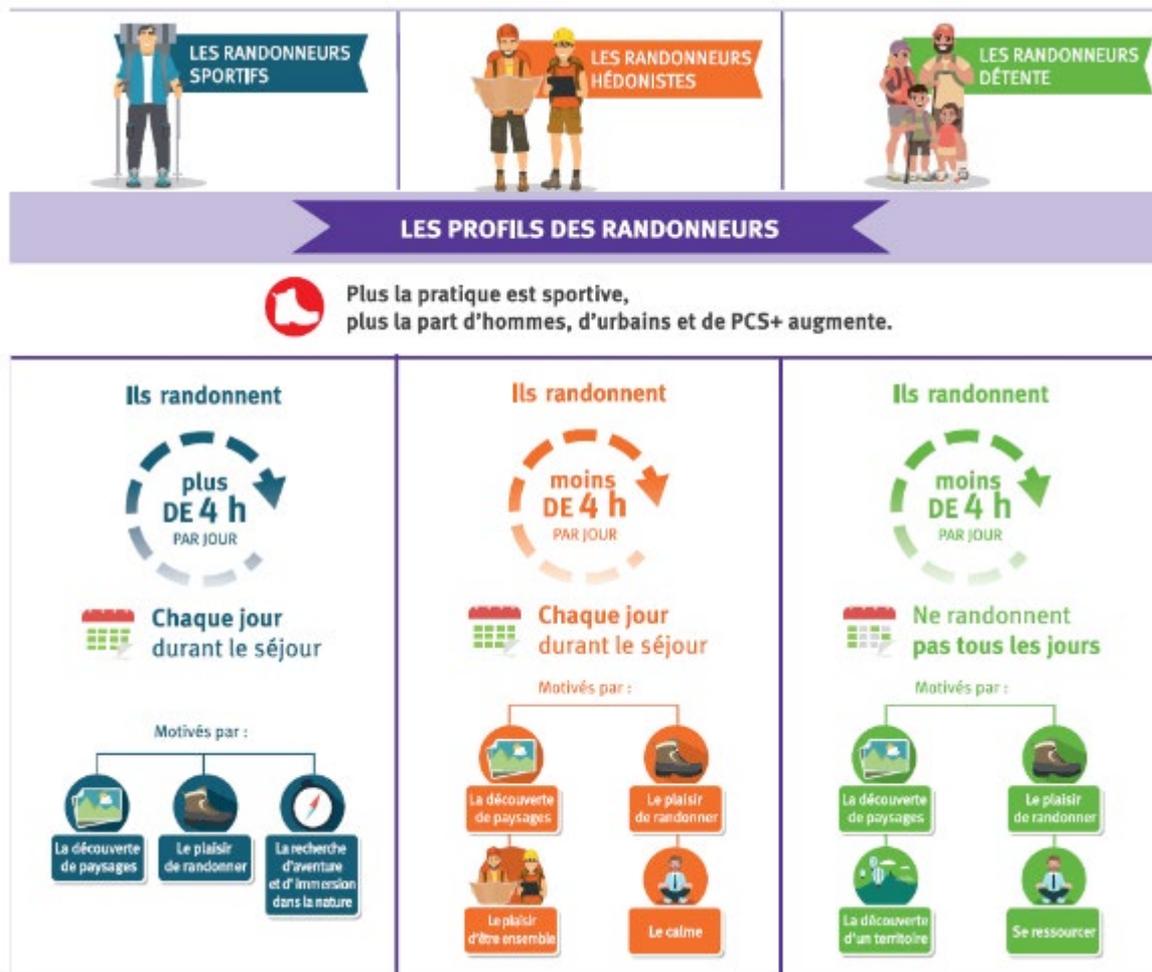
## Les raisons d'un tel engouement :

### *un besoin de :*

- Retour aux sources
- Renouer les liens avec la nature
- Pratiquer une activité en adéquation avec l'environnement
- Recherche de bien-être et de préoccupation santé

## Les attentes des randonneurs :

- Contemplation
- Santé
- Lien social
- Ludisme
- Découverte du patrimoine bâti
- Découverte du milieu naturel



# LE CONTEXTE RÉGIONAL

## En Bretagne :

- 2 700 km de littoral ce qui représente 42% du littoral français

## Le GR®34/Sentier des douaniers :

- Un parcours de 2 028 km
- 46,2 km sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération (dont 2km de voie privée et 23,1 km sur la servitude du littoral (SPPL)).

## Les motivations du choix de la destination Bretagne:

- La qualité de l'environnement
- La découverte de la nature
- La beauté des paysages et du littoral

**Rappel : ¾ des nuitées touristiques bretonnes sont réalisées sur le littoral**

**Source : Comité Régional du tourisme : étude de fréquentation et de satisfaction des pratiquants du GR34 réalisée en 2018**

# L'ÉTUDE RÉGIONALE

En moyenne

Le loisir est le motif principal de la randonnée (67%) devant le sport (26%) et l'itinérance (4%)

## Profil de la randonnée

- 10,8 kms
- 2 H
- 44% randonnent en couple
- 40 % de touristes
- 60% d'excursionnistes

## Profil des excursionnistes

- 2,1 pers - 53 ans
- 1h30
- 38% randonnent en couple
- 13€ par jour et par pers
- Davantage d'aller-retour

## Profil des touristes

- 2,5 pers
- 2h10
- 50% en couple
- 74 % des nuitées en heb. marchands
- 52 € par jour et par pers
- Dont 2,7 € sur le GR34
- Davantage de boucles
- 90% de Français
- 10% d'étrangers

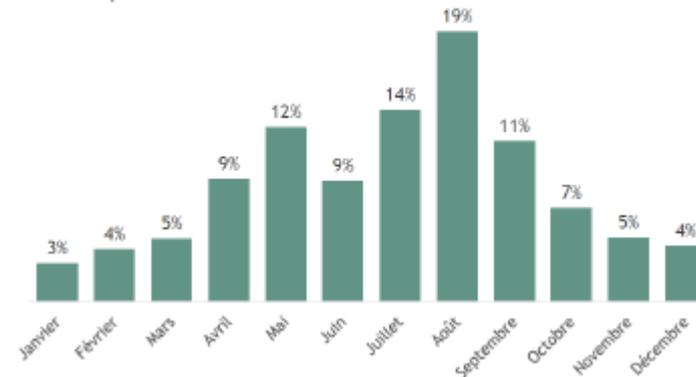
## Profil des itinérants

- 49 ans
- 4h10 - 16 kms
- 38% en couple
- 94 % des nuitées en heb. marchands
- 61 € par jour et par pers, dont 5,50 € sur le GR34
- Davantage d'aller simple
- 85 % de Français
- 15% d'étrangers

➔ Les chiffres 2018 du GR®34 - Sentier des douaniers



La fréquentation mensuelle



## Principales remarques sur le GR34 :

- Pas de service de portage de bagages
- Manque de points d'eau/toilettes/poubelles
- Manque de commerces de ravitaillement
- Manque d'aires de pique-nique

# CONTEXTE DÉPARTEMENTAL

## RANDONNÉE PÉDESTRE ET GR34 : HAUSSE SUR LE LITTORAL ET RETRAIT À L'INTÉRIEUR



### Progression pour les compteurs le long du GR34

Un cumul de 3,2 millions de passages (compteurs piétons et estimations de visites) le long du GR34 avec une hausse globale de 4 % sur l'ensemble de l'année 2018.

Une progression de fréquentation au Cap d'Erquy, sentier des douaniers de Ploumanac'h et les sites du Trégor (Plestin-les Grèves...). Une stabilité sur le Cap Fréhel, le parc de l'Abbaye de Beauport, le Sillon du Talbert.

### Un retrait de 3 % dans les autres sites intérieurs

640 000 passages dans les sites naturels et patrimoniaux de l'intérieur du département. Une hausse pour la Vallée des Saints qui, pour ses 10 ans a passé un nouveau cap en terme de fréquentation. Une stabilité au Parc du Domaine de la Roche Jagu et une légère baisse pour la plupart des autres sites de l'intérieur (Abbaye de Bon Repos, Gorges du Corong et de Daoulas, Toul Bleiz...).

**SOURCES :** Ecovisio - Conseil Départemental des Côtes d'Armor, CRT Bretagne, RNR Sillon de Talbert, Conservatoire du Littoral



# 1. L'ÉTAT DES LIEUX DU MODE DE GESTION DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE DE 2017 A 2019

# PREAMBULE

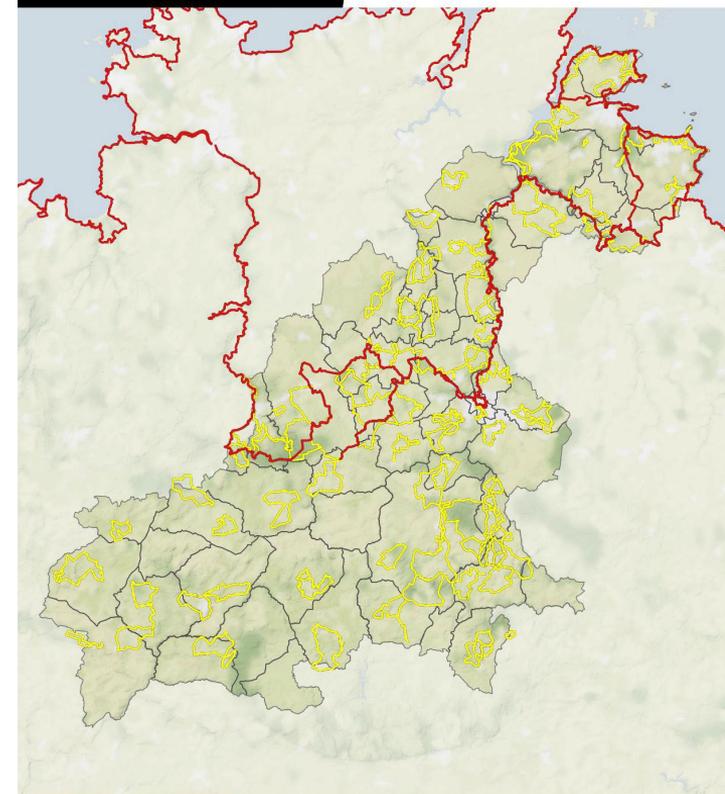
# QUELQUES CHIFFRES

En 2019, le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération recense :

- 137 randonnées PR
- dont 57 randonnées inscrites au PDIPR
- 1 109 km de distance au total
- 115 km sur 157 km sur le futur GRP
  
- 49 randonnées (entretenues par les ex Communautés de communes avant la fusion et par conséquent transférées à l'Agglomération lors de la fusion)  
dont :
  - 11 PR : Belle Isle en Terre
  - 9 PR : Bégard
  - 13 PR : Bourbriac
  - 8 PR : Callac
  - 8 PR : Guingamp (Prise en charge uniquement de la valorisation, cf projet mené avec le Comité départemental de la Randonnée pédestre)
- GR34 : 42,6 km de linéaire relevant de la compétence de l'Agglomération (anciennement de l'ex CCPG)
- GR34A – futur GRP : il traverse le territoire sur 79 km (seules les parties se superposant aux boucles de l'agglomération (celles de 2019) étaient de la compétence de l'Agglomération)

Carte de l'ensemble des PR et  
GR de Guingamp-Paimpol  
Agglomération

● DE L'ARMOR A L'ARGOAT ●



Source : BD TOPO™, INSEE(2015), Agglo  
Date réalisation : 15/06/2019  
Conception : Agglo

Circuits randonnée pédestre

— GR  
— PR

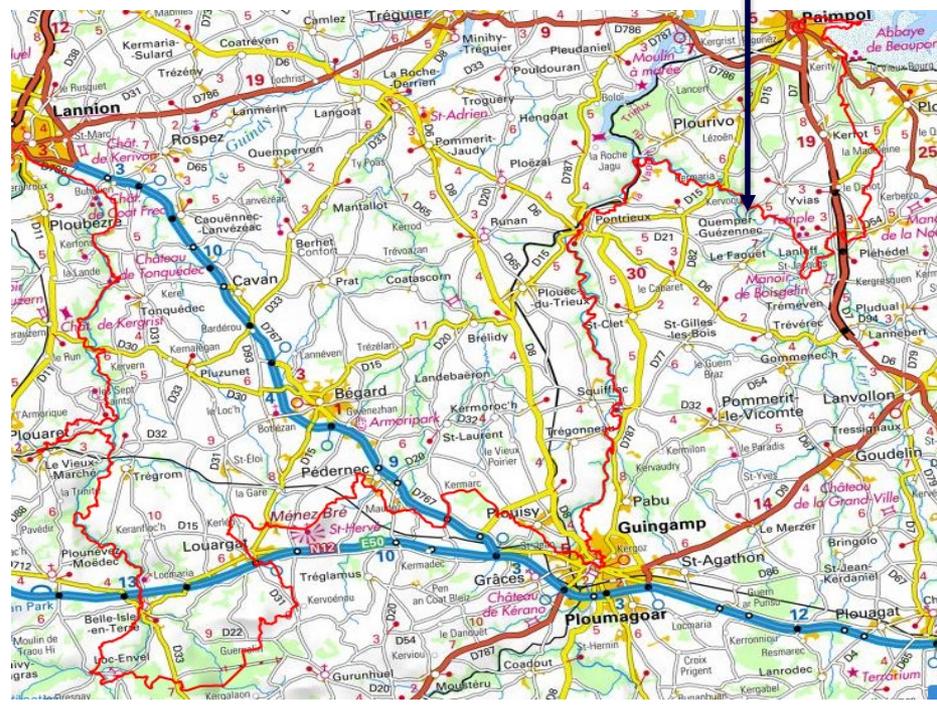
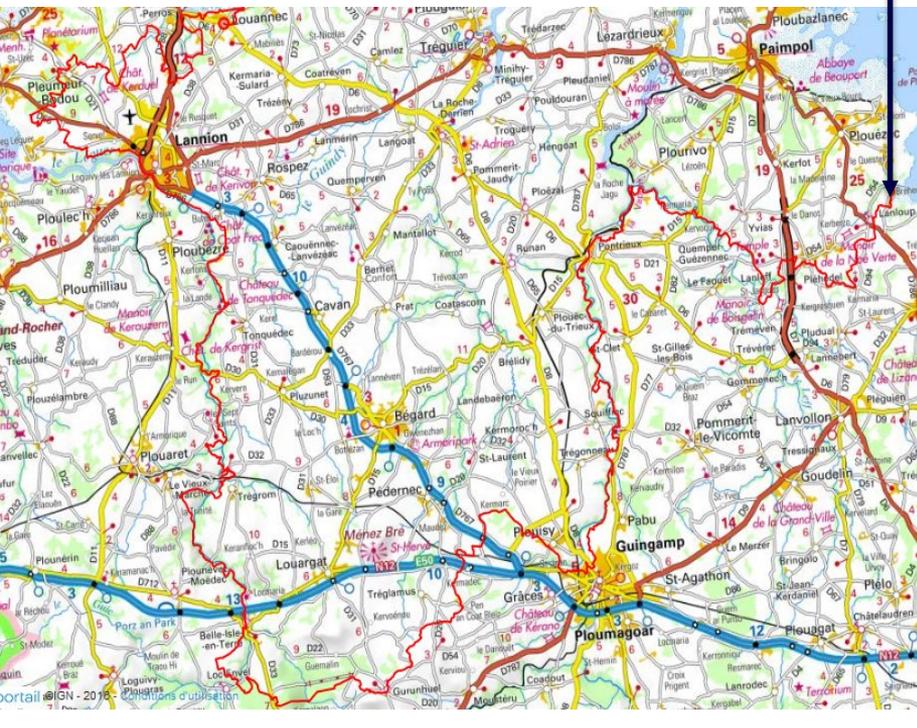
**Guingamp**  
**Paimpol**  
AGGLOMÉRATION

● DE L'ARMOR À L'ARGOAT ●

# PROJET DU FUTUR TRACÉ DU GRP

Ancien GR34 A

FUTUR GRP®





# LA GOUVERNANCE DE LA CHAÎNE RANDONNÉE ET RÔLE DES DIFFÉRENTS ACTEURS

# GOUVERNANCE DE LA CHAÎNE RANDONNÉE

## CONVENTIONS

propriétaires privés, communes, agglomération

## INSCRIPTION PDIPR

commune, département par le biais d'une délibération

## BALISAGE

CDRP (labellisation), associations, communes, chantiers d'insertions, agglomération

## SIGNALÉTIQUE

associations, communes, chantiers d'insertions, Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, agglomération

## ENTRETIEN

associations, communes, chantiers d'insertions, entreprises privées, Office National des forêts (ONF), agglomération

## AMÉNAGEMENT

DDTM, conservatoire du littoral, ONF, associations, communes, chantiers d'insertions, entreprises privées, agglomération

## VALORISATION

Comité Régional du Tourisme, Côtes d'Armor Destination (CAD), associations, office de tourisme Guingamp baie de Paimpol, agglomération, communes, Département, les destinations touristiques et autres partenaires (socioprofessionnels)

# LES ACTEURS - LEURS RÔLES

## AGGLOMÉRATION

- Exercer la compétence rattachée inscrite dans les statuts de l'agglomération en matière de création, d'aménagement, de balisage, d'entretien et de valorisation.

## PROPRIÉTAIRES

- Autoriser le passage du randonneur sur son chemin privé par le biais d'une convention avec la commune ou l'agglomération (selon si la randonnée est dans le schéma intercommunal ou pas).

## COMMUNES

- demander auprès du département l'inscription des chemins au PDIPR, signer les conventions, entretiens des sentiers

## DÉPARTEMENT

- Inscrire les circuits au PDIPR, mettre à disposition des collectivités l'outil Géotrek, diffuser des appels à projet randonnée sports nature, rendre des sentiers accessibles avec la MDPH, améliorer des itinéraires du schéma vélo, réaliser des enquêtes de fréquentation, identifier des itinéraires avec les partenaires.

## CDRP

- Accompagner les collectivités dans leur démarche de création, labellisation, expertise, balisage, signalétique, expertise cadastrale, création de la fiche, fourniture de la trace GPX.
- Défendre les intérêts des randonneurs et des associations, former au balisage, promouvoir le suivi du petit entretien, baliser des GR, GRP et PR.

## ASSOCIATIONS

- Accompagner les collectivités dans le petit entretien, le balisage et les animations en lien avec les randonnées.

## CASCI , ETUDES ET CHANTIERS, MAISON DE L'ARGOAT, ESAT...

- Entretien des sentiers, les baliser , installer de la signalétique, créer des petits aménagements.

# LES ACTEURS - LEURS RÔLES

## Office National des Forêt (ONF)

- Entretien des sentiers en forêt, autoriser le passage du randonneur par le biais d'une convention avec la commune ou l'agglomération : accueil du public en forêt, aménager des aires de pique nique et des aires de parking.

## Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)

- Accompagner et conseiller les collectivités dans la réalisation des travaux sur le littoral.

## Conservatoire du littoral

- Autoriser le passage du randonneur par le biais d'une convention avec la commune ou l'agglomération.

## Comité Régional du Tourisme (CRT)

- Valoriser la randonnée, réaliser des études de fréquentation.

## Côtes d'Armor Destination (CAD)

- Valoriser la randonnée, élaborer un observatoire de la pratique de la randonnée.

## Office de tourisme Guingamp-Baie de Paimpol, les destinations Kalon Breizh et Baie de Saint Briec-Paimpol les Caps

- Valoriser la randonnée.

# L'ENTRETIEN



## Organisation de l'entretien :

- Zones mécanisables : épareuse, gyrobroyeur, tracteur tondeuse : entretien réalisé par les communes qui possèdent le matériel nécessaire ou par les entreprises privées
- Zones non mécanisables : débroussaillage, tronçonnage ; entretien réalisé par les associations, chantiers d'insertion, les communes et les services de l'agglomération
- 3 passages maximum par an (en avril, juillet et septembre, en fonction des conditions météorologiques)
- Réalisation d'un bilan annuel afin de prévoir l'entretien de l'année suivante

ZONES	INTERVENANTS
PAIMPOL	Communes / chantiers d'insertion / associations / Entreprise privée/ Agglomération
PONTRIEUX	Communes / associations / entreprise privée
GUINGAMP	Associations / communes / chantiers d'insertion
BEGARD	Communes / chantiers d'insertion/agglomération
BELLE ISLE EN TERRE	Communes / chantiers d'insertion / agglomération / ONF / associations
BOURBRIAC	Chantiers d'insertion/ communes / associations
CALLAC	Agglomération/ associations / chantiers d'insertions/ Communes

# LE BALISAGE

Le balisage est varié sur l'ensemble du territoire mais il correspond majoritairement aux normes de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP). Avec quelques exceptions ci-dessous:



## Le balisage FFRP :

	Continuité du sentier	Tourner à gauche	Tourner à droite	Mauvaise direction
GR®				
GR® PAYS				
PR®				

- Balisage des carrefours où il faut aller tout droit**  
Une balise est placée du côté opposé à la bifurcation
- Balisage des carrefours où il faut aller tout droit**  
Une balise est placée avant un carrefour et une balise de rappel après
- Balisage à des carrefours où il faut changer de direction**  
Une balise est placée dans l'angle que forme le changement de direction

# LES AMÉNAGEMENTS

- Entretien et création des aménagements réalisés par différents acteurs selon la localisation du sentier et l'organisation instaurée par les ex CDC
- Intervention et suivi du service biodiversité de l'agglomération, de La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DTTM) et le conservatoire du littoral pour tous les aménagements proches ou au dessus d'un cours d'eau.

TYPES D'AMÉNAGEMENTS	INTERVENANTS
Petits aménagements (buse, petite passerelle, emmarchement..)	Communes / chantiers d'insertions/entreprises privées
Aménagements (ex platelage de 15 m..)	Communes ou Entreprises privées

- Les types d'aménagements varient suivant la nature du sol:

- Petites passerelles
- Marches
- Pas Japonais
- Pontons
- Buses
- Platelage
- Caillebotis



# LA VALORISATION

## Diffusion de l'offre via :

- Le site internet de l'office de tourisme Guingamp-Baie de Paimpol
- Commercialisation d'un topo guide regroupant 16 fiches de randonnées pédestres et 12 fiches cyclos au prix de 3€
- Mise en ligne de randonnées via Cirkwi, Visorando, RandoBreizh, Visugpx, Randogps, Routeyou, CAD, CRT.
- Mise à disposition de fiches en libre service dans quelques communes, via les associations de randonneurs  
*Exemple à Brélidy, l'association Traou an Daou Dour*



# LE SUIVI – LA VEILLE

- Le territoire compte 10 éco compteurs. Ils permettent de recueillir des données sur la fréquentation des chemins de randonnées (ces équipements sont propriété de l'agglomération, du département, ou de LTC)
- Les données recueillies sont exploitées par Côtes d'Armor Destination dans le cadre d'un tableau de bord précis et détaillé de notre clientèle touristique.
- L'agglomération s'appuie sur un réseau de veilleurs actifs alertant de tout problème rencontré sur les sentiers de randonnées.





## ECO-COMPTEURS SITES NATURELS EN 2018 GUINGAMP - BAIE DE PAIMPOL ET ÎLE DE BREHAT

Cliquez sur les graphiques et tableaux pour filtrer les données !

Etudes sur le tourisme

Page suivante

BRETAGNE®

Page précédente

Nom du site - 1 janv. 2018 - 31 déc. 2018

MOIS - Mode de comptage

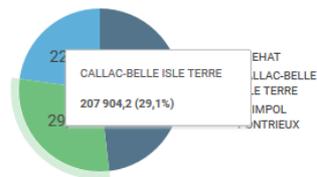
Passages en 2018 Moyenne horaire Moyenne journalière

715 358 16 393

Compteur	Commune...	passages
St-Maudez (Ploura'ch)	PLOURACH	1 328
La Roche-Jagu	PLOEZAL	163 004
Station VTT de Loc Envel	LOC ENVEL	1 626
Île de brêhat	ILE DE BREHAT	344 449
Vallée Des Saints	CARNOET	204 950

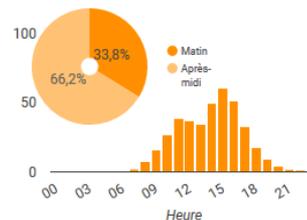
date	Passage - Maximum
15 déc. 2018	166
date	Passage - Minimum
15 déc. 2018	166

### TERRITOIRES

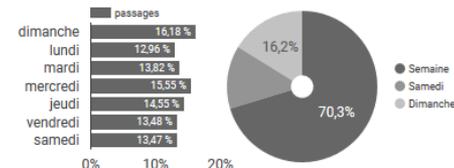


Sources : Côtes d'Armor Destination - CRT - CD22 - [Armorstat](#) - Guingamp - Baie de Paimpol Tourisme

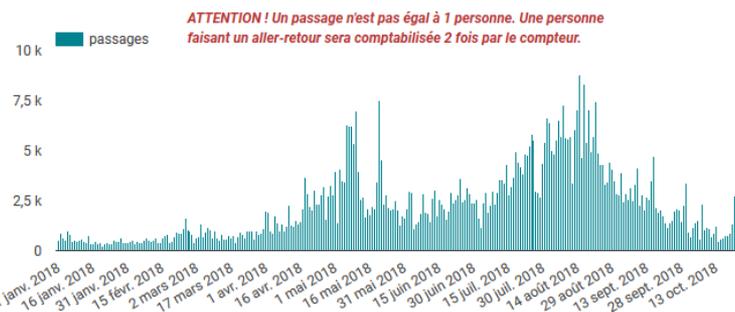
### PASSAGES PAR HEURES



### JOURS DE LA SEMAINE



### PASSAGES PAR JOURS DE L'ANNÉE



Comptage des passages piéton, vélo et/ou voiture par les éco-compteurs du Conseil Départemental, CRT, Guingamp-Paimpol Agglomération. Les comptages voiture sont multipliés par 2,6 pour être comparés aux passages vélo et piéton.



# LES SERVICES

- L'étude réalisée par le CRT en 2018 a révélé des manques en termes de services pour les randonneurs comme des tables de pique-nique, des toilettes, des poubelles , des points d'eau, des parkings , des gîtes d'étapes, des commerces...

**Il convient néanmoins de nuancer ces remarques en fonction du profil de la personne interrogée ( exigence différente d'un touriste en balade sur un PR d'un randonneur en itinérance sur le GR34)**



## 2. DIAGNOSTIC

## FORCES

- Offre de randonnées diversifiée (km, paysages, difficulté)
- + de 150 randonnées sur l'agglomération
- Réseau d'associations actif
- Environnement propice
- Notoriété du GR34
- Des sentiers globalement bien entretenus et bien aménagés

## FAIBLESSES

- Hétérogénéité des modes de gestion issues de la fusion
- Peu de maillage
- Peu d'inscription au PDIPR : 37 %
- Des conventions de passage inexistantes pour certaines boucles
- Peu d'hébergement à la nuitée pour l'itinérance
- Balisage disparate
- Une sous exploitation des données des éco compteurs
- Des services non répertoriés et parfois inexistantes : transport en commun, consignes à bagages, transport de bagage..
- Manque de valorisation de la randonnée

## OPPORTUNITÉS

- Maillage des randonnées afin de faciliter l'itinérance et les déplacements sur l'ensemble du territoire (plus d'enclave)
- Création de circuit de randonnées dans les communes dont l'offre est manquante
- De nouveaux GRP sur le territoire (ancien GR34A et le GR37)

## MENACES

- Aménagements vieillissants et par conséquent coût élevé et dangerosité accrue
- Zones inondables/boueuses l'hiver : image détériorée de la destination
- Erosion de la côte + grande marée qui rend le GR34 infranchissable et fragile
- Le manque d'entretien des randonnées entraine des déviations susceptibles d'être problématiques (passage sur le talus = destruction si fréquentation massive = retrait du droit de passage = enclave )

# 3. PRÉCONISATIONS

# LES CRITÈRES DE SELECTION

# LES DIFFÉRENTES TYPES DE RANDONNÉES



Afin de proposer une offre de randonnées cohérente, représentative du territoire et de qualité, il convient de définir des critères permettant de statuer sur l'intérêt communautaire du circuit. Ces critères valent pour les circuits existants mais aussi pour les créations de liaisons ou de nouveaux circuits. Les critères ont été déterminés en fonction des critères de la fédération française de la randonnée pédestre mais aussi en vue d'obtenir le label Destination rando.

➤ **4 types de randonnées** sont proposés:

Balade urbaine

Circuits « ruraux »

Circuits pour tous (handicap)

Itinérance

**Proposition d'intégrer au schéma :**

➤ À court terme, une seule randonnée - boucle par commune ou liaison (à créer si la commune n'en a pas et le souhaite) , le GR34, le GR34A- GRP et futur GR37 ; ceci dans l'objectif d'être en mesure de supporter les coûts d'entretien, d'aménagement , de balisage et de valorisation des sentiers sélectionnés

➤ À plus long terme, création de liaisons pour mailler le territoire

## CRITÈRES ADMINISTRATIFS ET PHYSIQUES COMMUNS AUX 4 TYPES DE RANDONNÉES

Critères techniques et physiques	Balades urbaines	Circuits ruraux	Circuits pour tous (handicap)	Itinérance
Inscription au PDIPR (Plan départemental des itinéraires et promenades de randonnées )	+	+	+	+
Conventions de passage signées	+	+	+	+
Critères label Destination Rando	+	+	+	+
Critères label Tourisme et Handicap			+	
Qualité balisage/entretien/aménagements	+	+	+	+
Distance du circuit (500m à 2000m)			+	
Intérêt patrimonial	+	+	+	+
Présence de services annexes				+
Sécurité et accessibilité	+	+	+	+
Pourcentage de goudron inférieur à 60%		+		

# GESTION DES RANDONNÉES D'INTERET LOCAL (HORS SCHEMA INTERCOMMUNAL)

Randonnées d'intérêt local

Prise en charge par la commune :  
Entretien / Balisage / Aménagement / Signalétique

Prise en charge de la valorisation par l'agglomération  
Si la randonnée répond à 4 critères :  
Inscrite au PDIPR / Conventionnée  
Balisée / Entretienue



# LA MISE EN ŒUVRE

# ENTRETIEN DES RANDONNEES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Prise en charge financière par l'agglomération des zones non mécanisables des randonnées relevant de l'intérêt communautaire
- Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires
  
- **Tronçons entretenus par les associations locales :**
  - Maintenir ce mode de fonctionnement : Valoriser le dynamisme associatif
  - Quantifier le mètre linéaire entretenu pour envisager une externalisation de cette prestation si l'association n'était plus en mesure d'assurer la mission
  
- **Tronçons non entretenus par les associations locales :**
  - Mission assurée par :
    - des associations d'insertion (convention pour le 1<sup>er</sup> passage puis marché public sur trois ans lancé en 2020),
    - quelques communes par le biais d'une convention d'entretien avec une refacturation à l'agglomération
    - l'agglomération par le biais du service voirie

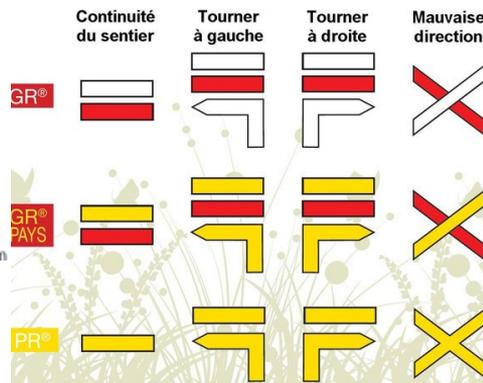
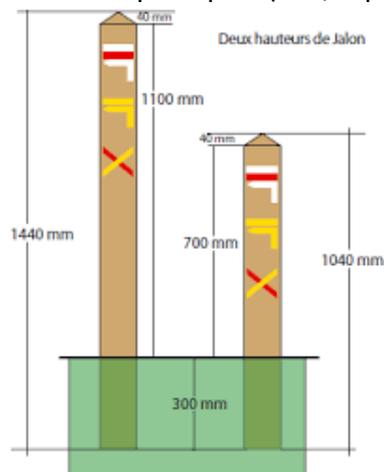
# BALISAGE

- Création et suivi assurés par :
  - des associations locales agréées ou par des baliseurs agréés par la FFRP (avec formation de deux jours au sein du comité départemental de la randonnée pédestre)
  - Les prestataires en charge de l'entretien (communes, chantiers d'insertion, agglo)
- Le balisage, les lames et poteaux sont à la charge financière du **CDRP** (Comité Départemental de la Randonnée Pédestre) pour les circuits labellisés FFRP , pour les non labellisés le matériel est à la charge de l'agglomération
- A noter que plusieurs balisages pour différentes pratiques (VTT, équestre) peuvent être présents sur un même poteau de jalonnement.

## Le balisage doit être :

- Propre
- Discret
- Efficace
- Jaune pour les PR
- Rouge et blanc pour les GR.

Pour les GR, le balisage est assuré par le CDRP



# SIGNALÉTIQUE

## Il existe plusieurs types de signalétique (Charte FFRP) :

- Signalétique directionnelle jaune pour indiquer : un itinéraire isolé, un réseau d'itinéraires, un réseau de carrefour, une variante, un élément remarquable du patrimoine ou un service (hébergement, gare..)
- La signalisation d'accès au départ d'itinéraires
- La signalisation de sécurité (traversée de route)
- La signalisation d'information (signalisation d'entrée de boucle totem ou portique)

La signalétique est à la charge financière de l'agglomération. La pose sera assurée par les communes et/ ou les associations d'insertion / ou l'entreprise fournissant le matériel.

# AMÉNAGEMENTS

- ✓ Prise en charge financière des aménagements par l'agglomération.
- ✓ Toute demande d'aménagement sera soumise à la validation de l'agglomération.
- ✓ Les petits aménagements pourront être réalisés en régie et/ou par les chantiers d'insertion.
- ✓ Les gros aménagements seront réalisés dans le cadre d'un marché public.

# VALORISATION

- 2019 : Création d'un guide de randonnées
- 2020 : Création d'une carte annexe au guide de randonnées

En projet :

- Diffusion de fiches dématérialisées des circuits ?
- Création d'une solution web ?
- Inscription des circuits sur les plateformes de randonnées

Concernant la valorisation des randonnées ne relevant de l'intérêt communautaire, les pré-requis seront :

- Leur inscription au PDIPR
- L'obtention de conventions de passage
- Un balisage et un entretien de qualité





# CALENDRIER PRÉVISIONNEL

# CALENDRIER PRÉVISIONNEL

	DÉBUT JUIN 2019	FIN JUIN – DÉBUT JUILLET 2019	SEPTEMBRE à DECEMBRE 2019	FEVRIER 2020	MARS 2020	MAI – JUIN 2020	Fin d'année	Janvier 2021
AGGLOMÉRATION	Présentation du projet de commission	Création d'un groupe de travail pour la sélection des itinéraires d'intérêt communautaire	<p>transmission des circuits d'intérêt communautaire par les communes</p> <p>Transmission de ces circuits au département pour obtenir un relevé de propriétaires.</p>	Conventionnement avec les chantiers d'insertion et les communes pour le premier passage « entretien »	<p>Adoption du schéma intercommunal de la randonnée pédestre</p> <p>Lancement du marché public : entretien, balisage, petits aménagements, signalétique</p> <p>Lancement d'un stage longue durée pour la mise en place d'une solution web</p> <p>Début des signatures de conventions avec les privés</p>	Fin juin : opérationnalité du marché public	Évaluation du fonctionnement	
CONSEIL DÉPARTEMENTAL			<p>Demande de mise à jour du tableau de randonnées auprès des EPCI. Retours souhaités fin janvier 2020</p>	Transmission des listes de propriétaires à contacter afin d'obtenir les conventions de passage		Sollicitation auprès des communes pour proposer des circuits au PDIPR (ceux relevant de l'intérêt communautaire seront à transmettre et d'autres selon le souhait des communes)		Adoption du PDIPR

# ANNEXES

## LISTE DES RANDONNEES D'INTERET COMMUNAUTAIRE (établie au 14 février 2020)

COMMUNE	Nom de circuit ou site	Distance (ml)	Entretien confié à
BELLE ISLE EN TERRE	Sentier de la forêt entre jour et nuit	10512	AGGLO
GURUNHUEL	Entre sommet et fond de vallée	12041	AGGLO
LOUARGAT	Au delà du Ménéz bré et du géant de pierre de Pergat	9565	COMMUNE
LA CHAPELLE NEUVE	circuit de la forêt et du bocage	16400	COMMUNE
LOC ENVEL	Le sentier des Landes	4463	AGGLO
PLOUGONVER	A la découverte d'une campagne verdoyante	12 193	COMMUNE
TREGLAMUS	Circuit du Méné bré	10 726	AGGLO
BOURBRIAC	Circuit An Tri Eskop	11314	AGGLO
COADOUT	Sant IlduD	8550	AGGLO
KERPERS	Circuit des fontaines	9892	AGGLO
KERIEN	Circuit la Ronde des Calvaires	13585	AGGLO
MOUSTERU	Circuit du Bongoat	9 000	AGGLO
PLESIDY	Circuit du Toul Du	10425,3	AGGLO
SAINT ADRIEN	Les vals de St Adrien	8 500	AGGLO
CALANHEL	hentou ar Gwazhiou dour	11800	AGGLO
CALLAC	Circuit de Tro Kallag	19000	AGGLO
DUAULT	Circuit des Collines	13828	AGGLO
LOHUEC	Circuit des moulins	7699	AGGLO
MAEL-PESTIVIEN	Circuit de la Chaire des Druides	13532	AGGLO
BULAT-PESTIVIEN	Chemin de Pen Stiven	20000	AGGLO
PLOURAC'H	Circuit de Hent an Lanniou	14851	AGGLO
PONT MELVEZ	La randolienne	17 000	AGGLO
PLUSQUELLEC	Circuit de Kerthomas	11 616	AGGLO
SAINT SERVAIS	Circuit de Kerunet		COMMUNE

LISTE DES RANDONNEES D'INTERET COMMUNAUTAIRE (établie au 14 février 2020)

Commune	Nom du circuit	Distance en ml	Entretien confié à
BEGARD	Circuit de la Vallée du Donant	11 000	AGGLO
KERMOROCH	Circuit de la Vallée du Perrier (anciennement PR1-PR2-PR3)	15 000	AGGLO
SAINT LAURENT			AGGLO
LANDEBAERON			AGGLO
PEDERNEC	Tro Péderneec	29 500	COMMUNE
SQUIFFIEC	Le sentier des sureaux	15 079	AGGLO
TREGONNEAU	Boucle dans la Vallée du Trieux	8739	AGGLO
GRACES	Traou an dour	6595	AGGLO
GUINGAMP	Au cœur de Guingamp	7700	COMMUNE
PABU	Circuit du Trieux	6800	COMMUNE
PLOUISY	Circuit du maquis de Plouisy	13758	COMMUNE
PLOUMAGOAR	Circuit de la Hulotte	8133	AGGLO
SAINTE AGATHON	Circuit du Frouit	13 054	COMMUNE

LISTE DES RANDONNEES D'INTERET COMMUNAUTAIRE (établie au 14 février 2020)

COMMUNE	Nom du circuit	Distance en ml	Entretien confié à
BRELIDY	A travers le Théoulas	7500	AGGLO POUR L'ACCES A LA MOTTE ET AUTOUR
PLOEZAL	Circuit des arts et du patrimoine	8000	COMMUNE
PLOUEC DU TRIEUX	Circuit des trois clochers	24 000	AGGLO
PONTRIEUX	cheminement de Ploëzal à Pontrieux	5 500	AGGLO
QUEMPEL GUEZENNEC	Circuit Fleuriot de Langle	12179	AGGLO
RUNAN	Tro run ar gan	7 200	COMMUNE
SAINT CLET	En allant vers le Trieux - St-Clet	7 842	AGGLO
LANLEFF	Circuit du Temple de Lanleff	9432	AGGLO
LANLOUP	circuit des vieilles pierres	6000	COMMUNE
PAIMPOL	De Plounez au Trieux	8500	COMMUNE
PLEHEDEL	Circuit du Boisgelin	12227	COMMUNE
PLOUBAZLANEC	Circuit de Lann vras	6651	COMMUNE
PLOEZEC	sur les pas des Seigneuries de Goas Froment	10336	COMMUNE
PLOURIVO	Circuit de Pont Min	1500	AGGLO
YVIAS	Circuit des moulins	10 400	AGGLO

LISTE DES RANDONNEES D'INTERET COMMUNAUTAIRE (établie au 14 février 2020)

COMMUNE	Nom du circuit	Distance en ml	Entretien confié à
PLOUBAZLANEC	GR34	15 000	COMMUNE
PLOUEZEC	GR34	11 000	AGGLO
PAIMPOL	GR34	16 000	COMMUNE
BELLE-ISLE EN TERRE-PLOUNEVEZ MOEDEDEC-TREGROM	La Vallée des papeteries	10 000	Lannion Trégor communauté dans le cadre de l'entente (partenariat historique)
PLOURIVO	Les landes de Penhoat	15 000	Agglo par le biais d'une convention spécifique avec le Conservatoire du littoral propriétaire du domaine
BELLE ISLE EN TERRE	Le sentier sidérurgique en forêt de Coat an Noz	3 000	Office National des Forêts par le biais d'une convention spécifique : accueil du public en forêt

Les communes, qui à ce jour, n'ont pu transmettre une proposition de circuit de randonnée ou de liaison, auront la possibilité d'intégrer le schéma intercommunal de la randonnée pédestre sur simple sollicitation auprès de l'agglomération dès lors que les critères de sélection évoqués diapo 30 sont remplis.

# L'INSCRIPTION AU PDIPR

L'agglomération  
ou la commune

Le maitre d'ouvrage

Définit le tracé – envoie le tracé au Département pour obtenir le relevé de propriétaires

Signature des conventions par la commune ou l'agglomération  
(en fonction du maitre d'ouvrage)

Lorsque toutes les conventions ont été obtenues, le Département :

1. Sollicite l'avis des communes

2. Délibère et inscrit le circuit au PDIPR



La labellisation : Fédération Française de Randonnée Pédestre, **POURQUOI?**

➤ **Un outil indispensable de valorisation des territoires**

L'attribution d'un label national, par une Fédération reconnue, **garantit** au randonneur ou au touriste la **qualité** des itinéraires proposés. Il représente à ce titre une plus-value incontestable en matière de promotion et de valorisation des territoires. **L'utilisation collective** du label FFRandonnée sur les supports de promotion (guide, fiche, panneau de départ...) constitue un outil de communication supplémentaire et efficace.

- La labellisation déclenche une insertion automatique du tracé sur les nouvelles cartes IGN au 1/25000, avec la mention PR le long du tracé.
- L'itinéraire labellisé est enregistré dans le WebSIG fédéral.

**Qui en fait la demande? Quel est le coût de la labellisation?**

L'agglomération, la commune ou l'association de randonnée peut en faire la demande.

Le coût de la labellisation dépend de de la prestation souhaitée.

La FFRP est en mesure d'assurer la création et l'expertise du circuit, le balisage, la signalétique (flèches + totem), l'expertise cadastrale, la création de la fiche et la fourniture de la trace GPX.

Atout France

CRT

CAD

CD22

CDRP

FFRP

Tourisme et handicap

Associations locales

Communes

Etude randonnée GR34

Schéma de randonnées du Département